

Le Bois du Roi Paysagé dévoile les résultats du rapport d'expertise écologique et scientifique réalisé par le Muséum National d'Histoire Naturelle, qui conforte le bien-fondé de ses actions menées depuis 10 ans en faveur de la biodiversité

12 juillet 2018 – Ce mercredi 11 juillet 2018, à l'occasion d'une conférence de presse présidée par Pierre de Waziers, Directeur d'EACM, maître d'oeuvre du projet d'économie circulaire Le Bois du Roi Paysagé, ont été dévoilés les résultats d'un rapport d'expertise écologique inédit sur la restauration d'un réseau des Landes dans le Bois du Roi, dans l'Oise.

❖ **Des conclusions sans ambiguïté**

Présenté par des scientifiques de renom du Muséum national d'Histoire naturelle (MNHN), **Jean-Philippe Sibley, Directeur de l'expertise au Muséum** et **Philippe Gourdain, Responsable scientifique de la cellule « Partenariats biodiversité »**, ce rapport constitue une expertise indépendante, ayant pour objectif d'évaluer la qualité, la pertinence et les effets sur la biodiversité du projet de préservation des landes du Bois du Roi porté par la société Bois du Roi Paysagé. Le MNHN devait également étudier les conséquences d'un éventuel arrêt des mesures de gestion.

Le rapport du Muséum confirme la pertinence, la faisabilité et l'efficacité des actions de génie écologique menées. Celles-ci permettent d'enrayer la disparition et même de restaurer la biodiversité remarquable des landes du Bois du Roi. En revanche, l'arrêt de ces mesures aurait un effet néfaste et sans doute irréversible sur la biodiversité de ces milieux originaux et rares pour les Hauts-de-France, de surcroît en fort déclin depuis le milieu du 20^{ème} siècle. Une absence de gestion pourrait en effet conduire, dès 2027, à une altération ou une perte quasi-complète des connexions entre les tâches de landes avec des pertes irréversibles sur la faune et la flore.

❖ **La présence de plusieurs élus**

Lors de la conférence, de nombreux élus impliqués dans la préservation du Bois du Roi ont notamment manifesté leur soutien, tant au projet de restauration des landes qu'au projet économique qui en permet la réalisation :

- **Guy Harlé d'Ophove, Conseiller Régional, Président de la Commission de l'Environnement des Hauts-de-France**, qui a fortement insisté sur la pertinence des actions et la qualité des résultats obtenus sur le plan de la biodiversité, félicitant le MNHN pour son expertise. Il a assuré de son soutien les projets économiques qui intègrent de manière aussi volontaire une dimension écologique et qui permettent une telle restauration de biodiversité ;
- **Richard Kubisz, Maire de Péroy-les-Gombries**, commune sur laquelle se trouve une partie du Bois du Roi, qui s'est réjoui de la restauration du réseau de landes, richesse naturelle du territoire, et a souligné l'importance du lien entre les volets environnementaux, sociaux et économiques d'un tel projet.

Le **sénateur de l'Oise Edouard Courtial** et la **conseillère régionale Fatima Massau**, concernés par le projet, étaient également présents à cette conférence pour manifester leur intérêt et leur soutien aux actions menées.

❖ **La biodiversité ne peut plus constituer un sujet annexe des projets**

Au cours des échanges qui ont suivi la présentation du rapport, M. Jean-Philippe Sibley a sensibilisé les personnes présentes au fait que la restauration, bien plus que la simple préservation, est primordiale face au déclin de la biodiversité. Il précise en affirmant que la biodiversité ne peut plus constituer un sujet annexe des projets.

Conscient de ces enjeux et de la sensibilité du site, le directeur d'EACM (Environnement Aménagement Carrières et Matériaux), qui gère le projet de reprise d'activité sur le site du Bois du Roi, a toujours défendu, auprès du porteur de projet, l'idée qu'il était possible de partager la valeur ajoutée d'un projet avec le territoire qui l'accueille.

Conseillée par OGE, bureau d'études en écologie, EACM a soutenu la mise en place des mesures de sauvegarde et de restauration de la biodiversité du Bois du Roi. Plus de 350 000 euros ont été dépensés en 10 ans par le porteur de projet pour restaurer des milieux de pelouses, des landes et des îlots de sénescence. Un engagement financier conséquent et indispensable pour initier un cercle vertueux qui vient contredire les préjugés vivaces et démontrer qu'« économie peut rimer avec écologie », comme l'a rappelé M. Harlé d'Ophove.

❖ **Un constat d'urgence**

Sans intervention de génie écologique, la biodiversité des landes, joyau du Bois du Roi, est menacée. Cette perte de nature serait irréversible à un horizon d'une trentaine d'années.

« *Nous ne pouvons pas enrayer la perte de biodiversité sans la restaurer* » déclare en conclusion, pour bien faire passer le message, Jean-Philippe Sibley, Directeur de l'expertise au Muséum national d'Histoire Naturelle.

Aux acteurs du territoire de décider, maintenant, les moyens qu'ils se donnent pour y arriver.

Synthèse du rapport disponible [ICI](#)

L'intégralité du rapport est disponible sur simple demande auprès de boisduroi@....

CONTACTS PRESSE